



FORMATION ASSISTANTES MATERNELLES AGRÉÉES : SENSIBILISATION DE L'ENFANT À LA PRÉVENTION DES RISQUES (IPERIA MISEPR)



LIEU DE LA FORMATION
AGENCE DE MONT DE MARSAN

PUBLIC CONCERNÉ

Assistantes maternelles
Salariés du particulier employeur

DÉBUT DE LA FORMATION

Tout au long de l'année

DÉTAILS DATE DE LA FORMATION

Durée : 16 heures
Dates : nous consulter

MODALITÉS DE FINANCEMENT

Plan de développement des
compétences

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Transmettre à l'enfant les règles de sécurité et veiller à leur application.

CONTENU DE LA FORMATION



La valeur ajoutée des emplois de la famille

Expliquer correctement à l'enfant les aspects dangereux des activités qu'il souhaite entreprendre.

Faire preuve de rigueur et d'exemplarité dans l'application des règles de sécurité.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Attestation de formation

PROFIL DES INTERVENANTS

Equipe pédagogique spécialisée
Psychologue
Sociologue

VOS CONSEILLERS DE L'AGENCE DES LANDES

Myriam DHAILLY
Conseillère en Formation
Professionnelle
myriam.dhailly@greta-cfa-
aquitaine.fr
05 58 05 65 65
05 58 05 65 64